Envoyé en préfecture le 12/09/2022

ID: 064-216400689-20220906-DELIB\_2022\_38-DE

Recu en préfecture le 12/09/2022

Affiché le

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 6 septembre 2022

Date de convocation : 1er septembre 2022 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents: 16 Procurations: 2 Votants: 18

L'an deux mille vingt-deux, le 6 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

<u>PRÉSENTS</u>: Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Frédéric TABONE

EXCUSÉS: Michel LAUVAUX, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Corinne PANATIER

PROCURATION: Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Corinne PANATIER à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBERATION N° 2022-38 : Demande de subvention Voirie Communale 2022

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réfection de la voirie communale – programme 2022.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 106 609,16 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

## Plan de financement prévisionnel

	Montant HT	Montant TTC
Estimation travaux	106 609,16 €	127 930,99 €
Subvention Département		22 705,25 €
(90 821 * 25%)		
Fonds libres		105 225,74 €

Envoyé en préfecture le 12/09/2022

Reçu en préfecture le 12/09/2022

Affiché le



Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération

**PRECISE** 

que le financement de cette opération pourrait être réalisé en

complément sur fonds libres.

**AUTORISE** 

le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus Pour copie conforme, Le Maire



